

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 72 (1921)
Heft: 9

Artikel: Le hêtre à la vallée de Joux
Autor: A.Py.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

72^{me} ANNÉE

SEPTEMBRE 1921

N^o 9

Le hêtre à la Vallée de Joux.

Toutes proportions gardées, l'on peut comparer la situation géographique de la Vallée de Joux à celle de ces vallées grisonnes, situées à l'opposé du territoire suisse, tel le Münstertal ou le vallon de Poschiavo. Tournant le dos à la Suisse, bassins fermés, accessibles seulement par des cols plus ou moins élevés, en dehors des passages fréquentés, culs de sacs plutôt, ces vallons sont condamnés à rester ignorés, méconnus même par la grande majorité des Confédérés.

Ignorés, inconnus spécialement pour ce qui concerne les conditions forestières. Ainsi il advint à certain professeur, dont la haute distinction n'est pas diminuée par ce lapsus bien excusable, de prétendre qu'à la Vallée de Joux le fayard était inexistant à peu près; ce qui lui valut une courageuse rectification d'un étudiant ressortissant de cette contrée. Ainsi aussi, lorsque l'auteur de ces lignes se préparait à aller occuper son poste du Chenit, l'on a cru devoir l'informer de la prétendue monotonie des forêts de la Vallée, caractérisées, disait-on, par l'absence du fayard.

Ainsi, encore, un aménagiste des mieux intentionnés, en réglant le plan d'exploitation de la portion du Risoux échue à telle commune de la Vallée, accordait sur une surface de 500 ha. une possibilité en fayard — calculée séparément de celle des résineux — de 0,3 m³ seulement par ha. et par année, par crainte de la disparition menaçante du dernier hêtre, alors qu'en réalité l'état du boisé aurait exigé une quotité annuelle de 3 m³ plutôt!

A vrai dire, l'aspect des boisés de la Vallée de Joux, jugé à distance, depuis le sommet du Mont Tendre, par exemple, semble justifier cette prévention. Sauf durant quelques semaines au prin-

temps (juin), à l'époque de l'éclosion des feuilles du hêtre, dont la répartition est alors un peu mieux visible, les „grandes Joux“ de cette contrée ne semblent renfermer que du sapin.

Toutefois, ainsi s'exprime le professeur Dr *Samuel Aubert* dans sa *Flore de la Vallée de Joux*¹: „Si l'on se place sur un point culminant d'où l'on domine du regard le manteau forestier du versant occidental, on distinguera dans la région inférieure le clair feuillage du hêtre, se détachant de façon très nette sur celui plus sombre des sapins; mais, à mesure que l'œil s'élèvera sur la pente, les taches claires deviendront de moins en moins nombreuses, ce qui correspond à la *diminution de la taille* chez le hêtre, et enfin si le regard s'arrête sur la longue forêt du Risoux qui couronne la chaîne, aucune zone claire ne viendra plus rompre l'uniforme et monotone teinte des sapins. En effet nulle part, dans cette forêt, *le hêtre pourtant si commun* n'atteint la taille moyenne des sapins.“

Que le hêtre soit commun dans le Risoux, cela est incontestable pour un visiteur quelque peu attentif. Il sera frappé non seulement de la forte répartition de cette essence qui fournit un sous-bois abondant, envahissant même; mais surtout encore par la facilité de dissémination et de germination du fayard, dont les semis forment fréquemment des brosses les plus caractérisées, malgré l'altitude (1350 m. en moyenne) et le climat.

Le plan d'aménagement de la commune du Chenit qui embrasse 500 ha du Risoux, en trois parcelles, n'est pas moins suggestif. Sur 214.700 arbres inventoriés (depuis 16 cm) l'on constate 59.900 hêtres, soit plus de 25 %. Cependant le cube de cette essence n'atteint que le 8 %, preuve que les tiges des dimensions inférieures prédominent. Le dénombrement a révélé encore 3225 arbres de 30 à 58 cm de diamètre.

Ainsi que M. Aubert l'affirme, le fayard devient plus fréquent dans la zone inférieure, sous le Risoux, soit entre 1100 et 1300 m. Là, l'exposition lui est particulièrement favorable, coteaux secs et ensoleillés, en sorte que dans certaines forêts (particulières), il

¹ Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles, 1900, vol. XXXVI.

devient l'essence dominante: cela sans doute à la suite d'exploitations abusives des résineux et en vertu du principe de l'alternance des essences. Même l'exercice du parcours du gros bétail n'arrive pas à refréner sa force de propagation.

Dans le grand massif parcouru des Grandes Roches, au pied du Risoux, propriété de la commune du Chenit (altitude 1150-1250 m, 512 ha), l'inventaire a révélé l'existence de 51.600 fayards, à côté de 168.000 sapins. Dans les cantonnements sous le Risoux (200 ha), le hêtre se chiffre par 35.050 pieds de plus de 16 cm, à côté de 110.900 résineux.

Ces exemples, sans épuiser toutes les conditions si variées des boisés du versant occidental de la Vallée, démontrent clairement le rôle très important qui revient au hêtre dans la formation des massifs de cette région.

Mais là ne s'arrête pas son action. Nous le retrouvons également sur le versant oriental, exposé au nord. Toutefois, actuellement du moins, il ne s'élève plus, comme massif, au-dessus de la ligne de 1300, tandis que sur l'autre versant il monte à 1420 m, soit au point culminant. Par contre, malgré sa préférence pour les terrains secs et ensoleillés, c'est sur le versant exposé au nord que nous le voyons atteindre l'apogée de son développement. En effet, c'est dans la côte du Carroz et de la Burtignière (1100 à 1300 m), forêts possédées par la commune de Morges, proche de la frontière française, que nous trouvons les fayards les plus beaux de la Vallée de Joux. Ici, ils rivalisent avec les résineux tant pour la longueur que pour la taille. Les superbes couronnes, portées par des fûts impeccables, atteignent jusqu'à 30 m de hauteur. Les diamètres de 50 cm ne sont pas exceptionnels pour des arbres dépassant à peine l'âge de 100 ans. Le dénombrement des forêts de Morges, sises à la Vallée, accuse 16.400 fayards et 29.300 résineux sur 160 ha. Le mélange des essences est des plus heureux et le fayard ne court aucun risque de se voir supplanté.

Si l'on s'élève sur le versant oriental de la Vallée de Joux vers les sommités du Mont Tendre et du Chalet à Roch, le hêtre diminue rapidement dès 1300 m d'altitude. Pourtant des exemplaires

isolés, parfois de belle taille, se rencontrent partout. Ces apparitions sporadiques semblent indiquer que dans cette région la rareté de cette essence est attribuable en bonne partie à l'action de l'homme. Le hêtre aura été appelé à alimenter les très nombreuses anciennes places à charbon, disséminées un peu partout, qui fournissaient le combustible aux forges de Vallorbe. D'ailleurs ce versant a été exposé également à des défrichements plus intenses en faveur de la création de pâturages. C'est ici seulement qu'on peut parler de la monotonie des sapinières, privées de la lumineuse présence des feuillus. Il en est ainsi aux Charmilles, à la Grande Rollaz, au Chalet de Roch. Toutefois dans les clairières et sur les lisières, le hêtre est souvent suppléé par l'éable de montagne et par le sorbier des oiseleurs, quand ce n'est pas par le cytise, comme dans le Vallon de Begnines (1400 m).

Nous croyons avoir démontré, par ce qui précède, que le hêtre n'est ni un étranger ni un hôte rare dans la Vallée de Joux. Il aurait été facile de corser la démonstration en parlant des hêtraies qui entourent le lac de Brenet, qui dominent les villages du Pont et des Charbonnières ou qui couvrent les crêtes au-dessus du Lieu.

La meilleure preuve de l'abondance du fayard a été fournie pendant la crise du combustible à la fin de la grande guerre. Des milliers de stères de hêtre ont pris le chemin de la plaine, pour alimenter les villes, les usines à gaz, les dépôts des chemins de fer fédéraux. Genève, Lausanne, Vevey, Morges, Yverdon se sont chauffés avec du fayard de la Vallée dont des wagons ont été envoyés jusqu'au canton de Fribourg. Les habitants de la Vallée, grâce à cette essence, se sont facilement passé du combustible minéral et ils ont consenti à la payer de beaux prix.

La Vallée fournit même des billes de fayard. Du Risoux de l'Etat, il en est parti pour le canton de Zurich et des forêts de Morges pour Genève et la France.

Enfin il reste à dire, pour rassurer les esprits inquiets, que cette forte exploitation de fayard durant les 4 années 1917 à 1920 ne s'est pas produite au détriment du capital engagé. Bien au contraire. Faute d'emploi en suffisance dans la vallée de Joux, faute

surtout d'occasions d'exportation, les opérations d'éclaircie et de coupes culturales les plus urgentes n'ont pas pu être exécutées jusqu'ici, ou du moins sur une surface beaucoup trop restreinte. De grandes étendues n'ont jamais été parcourues par une expurgation ou un nettoyement; des châblis de grosses dimensions jonchent le sol, ou tendent vers le ciel leur squelette décortiqué, lamentable, cela surtout dans les parties reculées du Risoux. Aux meilleures expositions, des fourrés de fayard réclament d'urgence le desserrement, la coupe de fascines, qui ne se fait pas, le fagot étant inemployé dans cette contrée. La forte poussée d'exportation, si elle a permis de réaliser ici ou là une éclaircie bienfaisante, a surtout démontré les possibilités inutilisées de rendement. Et voici que ce mouvement si utile est déjà arrêté et le silence est rentré dans la futaie, qui retentissait hier encore du cliquetis des haches et des scies.

Aucune contrée du Jura, autant que la Vallée de Joux, n'a besoin au même degré des facilités de transport demandées avec instance aux C. F. F. afin de détromper, au près et au loin, ceux qui doutent de l'existence du fayard dans ses „Noires Joux“. A. Py.

Le pin Weymouth (*Pinus Strobus*) en Suisse.

(Suite et fin.)

V. Ses ennemis.

On a cru pendant longtemps que le pin Weymouth introduit dans nos forêts était une essence presque complètement à l'abri de tous ennemis. Il a fallu déchanter. En réalité, ses ennemis se sont montrés nombreux; il y en a de redoutables surtout parmi les parasites végétaux. Le plus dangereux, la *rouille vésiculaire*, offre ceci de singulier c'est qu'il est né en Europe, en dehors de l'aire naturelle de dispersion du Weymouth et que, par malheur, il a été introduit d'Europe en Amérique où ses dégâts causent les plus légitimes appréhensions. Nous le traiterons avec quelque détail; il en vaut la peine. Jusqu'ici les ennemis qui se recrutent dans le monde animal, en particulier dans celui des insectes, ne sont pas nombreux, ou tout au moins ne semblent pas être très dangereux. Il n'en est point qui, jusqu'ici, ait causé au Weymouth des dommages comparables aux invasions de la Nonne, du bombyce disparate, du bombyce du pin, du nématé de l'épicéa, ou encore